

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Nouvelle secousse dans

**SI** les Centres hospitalo-universitaires de Libreville et d'Owendo semblaient fonctionner normalement hier, ce n'était malheureusement pas le cas des établissements sanitaires publics de proximité de la capitale, qui affichaient portes closes, en réponse à l'appel à la grève lancé samedi dernier par certains syndicats du secteur santé.

Prissilia M MOUITY  
Libreville/Gabon

**U**NE nouvelle crise en vue dans le secteur de la santé? Plusieurs établissements sanitaires publics de proximité ont affiché portes closes hier, lundi 24 février 2020, suite au mot d'ordre de grève lancé samedi dernier par une partie des syndicats de la Santé. À notre passage hier en fin de matinée au Centre hospitalier régional de Melen (Chrem), aux centres de santé de la Peyrie, d'Akébé et de Nzeng-Ayong, le mot d'ordre de grève y était suivi. Les patients venus se faire ausculter ont malheureusement regagné leurs domiciles, sans recevoir le moindre soin. Un désarroi pour la population qui paye toujours le lourd tribut des carences de notre système de santé.

Et même si les activités semblaient marcher à notre passage au sein des plus grandes structures sanitaires de la capitale, à savoir le Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) et celui d'Owendo (CHUO), on craint que ces hôpitaux finissent par emboîter le pas si jamais cette crise venait à perdurer.

Dans le fond, cette énième crise dans la maison santé est la résultante de plusieurs maux conjugués. Parmi lesquels : les mauvaises conditions de travail du personnel soignant, l'absence de médicaments, l'obsolescence du matériel médical, l'absence de tout dispositif médical ou presque dans les hôpitaux et autres dispensaires... et, surtout, le non-paiement de la Prime d'incitation à la performance (PIP), déclencheur de cette énième grève.

Selon les grévistes, toutes ces revendications qui alimentent la tension dans ce secteur vital - certaines datant de 2015

Selon les grévistes, toutes ces revendications qui alimentent la tension dans ce secteur vital - certaines datant de 2015 - ne seraient jamais prises en compte par la tutelle.

que cette demande légitime, et les autres d'ailleurs, doivent être réglées si tel est que la santé est prioritaire, comme le disent nos autorités", a confié hier à la presse Franck Biyogho Bi Mba, président du Syndicat national des agents de la Santé (Synas). Quatre mois de négociations. C'était le délai accordé à la tutelle pour régulariser les situations des agents publics de la santé. Aucune solution n'a été trouvée, selon les syndicalistes, qui disent avoir entrepris plusieurs démarches et multiplier des rencontres avec le ministre de la Santé, Max Limoukou. Des concertations au cours desquelles il leur aurait été clairement signifié qu'il n'est pas du ressort du ministre de la Santé de régler ces revendications. Mais plutôt du seul ressort du Premier ministre Julien Nkoghe Bekale, qui peut donner des instructions au ministre du Budget, en vue de décaisser des fonds et régler la PIP revendiquée.

Si le non-paiement de cette prime constitue aujourd'hui l'élément déclencheur de cette crise de plus, il reste que trop de maux persistent dans ce secteur. Les autorités en sont d'ailleurs conscientes et réfléchissent à la manière de refonder le système

- ne seraient jamais prises en compte par la tutelle. Ce qui naturellement les exaspère.

" La législation dit que nous sommes égaux devant la loi. Nous ne comprenons pas que sur 24 départements ministériels, certains agents perçoivent leur PIP et pas ceux de la Santé.

Nous estimons que cette demande légitime, et les autres d'ailleurs, doivent être réglées si tel est que la santé est prioritaire, comme le disent nos autorités", a confié hier à la presse Franck Biyogho Bi Mba, président du Syndicat national des agents de la Santé (Synas).

Quatre mois de négociations. C'était le délai accordé à la tutelle pour régulariser les situations des agents publics de la santé. Aucune solution n'a été trouvée, selon les syndicalistes, qui disent avoir entrepris plusieurs démarches et multiplier des rencontres avec le ministre de la Santé, Max Limoukou. Des concertations au cours desquelles il leur aurait été clairement signifié qu'il n'est pas du ressort du ministre de la Santé de régler ces revendications. Mais plutôt du seul ressort du Premier ministre Julien Nkoghe Bekale, qui peut donner des instructions au ministre du Budget, en vue de décaisser des fonds et régler la PIP revendiquée.

gabonais de santé.

Pour preuve, la task force de la santé instruite par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba en octobre 2019, qui avait pour but d'examiner, de manière exhaustive, les maux qui minent notre système de santé et de protection sociale.

Visiblement, malgré tous les efforts et la volonté des autorités d'optimiser le secteur de la santé, mieux, de ramener une bonne fois pour toutes la sérénité dans nos hôpitaux, les tensions semblent persister. Peut-être est-il temps que la tutelle se penche véritablement sur la recherche des voies et moyens d'améliorer, de manière significative, les performances et la gouvernance de notre système de santé. Cette tutelle qui a annoncé, le 15 novembre 2019, la mise en place d'une commission, qui devrait examiner les problèmes à l'origine du dysfonctionnement des hôpitaux publics.

En tout cas, que des solutions pérennes soient trouvées aux problèmes de ce département vital.



Photo: H.N.M

Une vue du Centre hospitalier universitaire de Libreville, hier.

### LES REVENDICATIONS DES SYNDICATS DE LA SANTÉ

- Le paiement de la PIP du 2e trimestre 2015
- La réouverture des écoles de santé de Makokou et de Mouila
- La régularisation de la situation administrative et financière des agents en présalaires.
- L'amélioration des conditions de travail
- Les médicaments pour les malades

# la maison santé

## Deux sons de cloche chez les syndicalistes

Sveltana NTSAME NDONG  
Libreville/Gabon

**L**A décision d'une entrée effective en grève depuis hier des professionnels de santé annoncée samedi dernier par la coalition des syndicats du ministère de la Santé semble visiblement n'avoir pas été prise à l'unanimité par les quatre organisations composant ladite coalition.

En effet, lors d'une conférence de presse organisée hier au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) par le Syndicat national des personnels de la santé (Synaps), le secrétaire général dudit syndicat, Serghes Mickala Moundanga, a clairement dit ne pas se reconnaître dans cet appel à la grève. Non sans rappeler au sujet de la Prime d'incitation à la performance (PIP), objet de la discorde, que " nous avons appris par voie de presse la déclaration de nos camarades membres de la coalition, qui appelaient à la grève nationale sur cette question pour laquelle les négociations vont bon train cependant. "

De leur côté, les entités favorables à la grève, le Syndicat national des agents de santé (Synas) notamment, affirment qu'au-



Photo : Ebang Mve

**A ce qu'il semble, les syndicats n'ont pas accordé leurs violons.**

Aucune négociation n'est en cours avec la tutelle. Les entités favorables à la grève, le Syndicat national des agents de santé (Synas) notamment, affirment qu'aucune négociation n'est en cours avec la tutelle.

Bi Mba, " nous avons dépassé le cadre seulement de l'hôpital de Melen parce que, dernièrement, c'était justement le Synas seul qui posait le problème de cet hôpital. Aujourd'hui, c'est la coalition des syndicats de la santé qui pose le problème de la Prime d'incitation à la performance. Pour laquelle nous estimons que c'est une insulte qui est faite aux personnels de santé, parce que nous ne comprenons pas qu'en fait, dans notre pays, il faut entrer en grève pour être pris en considération. Les agents du ministère des Travaux publics ont fait un mois de mouvement de grève, ils ont été payés. Aujourd'hui, nous leur emboîtons le pas. "

## Des maux sans remède ?

CM  
Libreville/Gabon

**L**ES revendications des syndicats de la santé entrés en grève depuis hier, ne sont qu'un pavé jeté dans la mare que constituent les défaillances de ce système de santé tant décriées par la population.

En effet, au non-paiement de la PIP du 2e trimestre 2015 et à la fermeture des écoles provinciales de formation ou la non-régularisation des situations administratives et financières des agents, viennent se greffer les mauvaises conditions de travail, le manque de médicaments pour les patients, l'obsolescence du matériel et même l'absence, parfois, du dispositif médical nécessaire dans

les hôpitaux et autres dispensaires. Autant de maux qui minent ce secteur pourtant vital.

Et d'ailleurs, les conclusions de cette commission se font toujours attendre.

Si des propositions fortes sont sorties de la task force santé d'octobre dernier, organisée par le gouvernement, dans l'optique d'améliorer de manière significative les performances et la gouvernance de notre système de santé et de protection sociale, fort est de constater que jusqu'alors, rien n'est fait véritablement pour assainir ce secteur croulant sous le poids de ses nombreuses difficultés, tant du côté

du personnel que d'ordre structurel. Même la mise en place en novembre dernier, à la demande du ministre de la Santé, Max Limoukou, d'une commission de dix jours qui devait déboucher sur des propositions pertinentes, allant dans le sens d'optimiser la qualité et l'offre de soins, ainsi que les prestations, n'a pas pu venir à bout des maux de la santé. Et d'ailleurs, les conclusions de cette commission se font toujours attendre.

Avec cette grève qui, pour l'instant, ne touche que les centres de santé, tous les regards sont désormais tournés vers le ministère de tutelle qui devra, cette fois-ci, apporter des solutions pérennes pour désamorcer cette nouvelle crise.



Photo : Olivier Ndembé